

République française
Département des Hautes-Pyrénées
COMMISSION SYNDICALE DE LA VALLEE DE SAINT-SAVIN

Séance du jeudi 28 mars 2019

Date de la convocation: 19/03/2019

Membres en exercice : 12
L'an deux mille dix-neuf et le vingt-huit mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de André CAZÈRES,

Présents : 11
Votants : 11
Présents : André CAZÈRES, Joseph FROMIGUE, Brigitte CAPOU, Pierre CAPOU, Christian COUMET, Alain LARROUDÉ, Catherine LISSARRAGUE, Xavier MACIAS, Jean-Baptiste RAMON, Marianne SARTHOU, Françoise TREY

Représentés :

Excusés :

Absents : Jean-Philippe CASTAIGNÈDE

Secrétaire de séance : Marianne SARTHOU

2019_015 - Objet : Approbation du budget primitif 2019 - budget annexe thermes

Le projet de Budget Primitif 2019 s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de **2 194 000 €**.

Sur proposition du Président, le Conseil syndical, après en avoir délibéré et l'unanimité des membres présents :

DECIDE

- d'approuver et de signer le budget primitif principal 2019, s'élevant à :

	Section de Fonctionnement	Section d'investissement	Cumul
Dépenses	1 201 000	993 000	2 194 000
Recettes	1 201 000	993 000	2 194 000

- d'autoriser le Président à engager son exécution.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Le Président
André CAZERES



RF Tarbes
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2019 065-256501321-20190328-2019_015-DE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

RF
Tarbes

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 12/04/2019
065-256501321-20190328-2019_015-DE